

Réf: Dossier N° : 47657

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ELKER AFRICA » en abrégé «E.A »

Siège social : ABIDJAN - TREICVILLE ARRAS, 24, 30BP112ABJ30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 27 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ELKER AFRICA » en abrégé «E.A ».

Objet: Distributions, import-export, bureautique, BTP, logistique et approvisionnement, énergie solaire...Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - TREICVILLE ARRAS, 24, 30BP112ABJ30

GERANT: Monsieur KOUADIO YAO ROLAND.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08477 du 27/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7965 du 27/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

